

## **Vous êtes nés en 1958 ? Inscrivez-vous pour bénéficier du voyage des aînés et du colis de fin d'année**

Chaque année, la municipalité offre un voyage des aînés et un colis de fin d'année aux seniors de plus de 67 ans.



**Vous êtes nés en 1958 ? Inscrivez-vous pour bénéficier des évènements municipaux avant le 30 juin**

Si vous êtes nés en 1958 ? Inscrivez-vous au CCAS afin de bénéficier du **voyage et du repas des aînés** qui ont lieu chaque année (si les conditions sanitaires le permettent). Vous recevrez également de la part de la municipalité  **votre colis en fin d'année.**

Rendez-vous à la Maison des droits et des solidarités (2 rue Jean-Baptiste Delobel)

muni de :

- votre carte d'identité et le cas échéant, celle de votre conjoint
- un justificatif de domicile

**Plus d'infos au 03 21 18 64 01**

Publié le 15 janvier 2025